HAL
open science

Le temps des omelettes. Une nouvelle valeur pour le présent ?

Lotfi Abouda

To cite this version:

Lotfi Abouda. Le temps des omelettes. Une nouvelle valeur pour le présent ?. Revue de Sémantique et Pragmatique, 2012, pp.71-94. halshs-01318783

HAL Id: halshs-01318783

https://shs.hal.science/halshs-01318783v1

Submitted on 19 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le temps des omelettes
Une nouvelle valeur pour le présent ?

Lotfi Abouda
LLL (UMR 7270) – Université d'Orléans

Résumé

Cet article se propose d'examiner l'emploi de la forme verbale du présent de l'indicatif dans un corpus oral authentique de recettes de cuisine, extrait d'ESLO. Il identifie pour ce marqueur, produit dans un contexte discursif comparable (les recettes), trois emplois distincts résultant chacun d'une combinaison particulière entre le présent et l'une des personnes grammaticales *je*, *on* ou *vous*. Chacun des emplois présente des propriétés énonciatives et/ou chronologiques particulières et se lie à la valeur en langue de ce marqueur par un mécanisme distinct.

Abstract

This article examines the employment of the verbal shape of the indicative present in French in an authentic oral corpus of recipes, extracts from ESLO. It identifies for this marker, produces in a comparable discursive context (recipes), three values, resulting each of a particular combination between the present and one of the grammatical pronouns*je*, *on* or *vous*. Each of the uses presents particular enunciative and/or chronological properties and is bound in the value in language of this marker by anappropriate mechanism.

Le temps des omelettes
Une nouvelle valeur pour le présent ?

Lotfi Abouda
LLL (UMR 7270) – Université d'Orléans

0. Introduction

Si le présent de l'indicatif a fait l'objet de nombreuses études, le présent dans les recettes de cuisine, emploi que nous nous proposons d'examiner dans ce travail, a rarement suscité l'intérêt des linguistes. Bien que fréquent, cet emploi, parce qu'apparaissant quasi exclusivement dans les recettes orales en interaction, n'a pas été particulièrement remarqué, dans un champ scientifique encore très largement dominé par l'écrit[1], aussi bien dans les études classiques sur le genre « recettes de cuisine »[2] (les recettes, écrites, y sont soit à l'infinitif, soit à l'impératif, formes inexistantes ou marginales dans les recettes orales) que dans celles sur le présent, qui s'appuient généralement sur des exemples fabriqués ou empruntés à des corpus écrits (souvent littéraires ou journalistiques).

Or, ainsi qu'il sera précisé par la suite, cet emploi du présent, qu'on pourra appeler dans un premier temps *présent des recettes*, non seulement ne situe pas le procès dans le Présent chronologique de l'énonciation, se différenciant ainsi du présent actuel, considéré souvent comme la valeur par défaut de cette forme, mais en plus semble avoir des propriétés qui le distinguent, au moins partiellement, de la quasi-totalité des emplois habituellement identifiés, y compris dans les répertoires les plus détaillés[3].

Assiste-t-on à l'identification d'une nouvelle et énième valeur pour cette forme verbale, qui s'ajouterait ainsi à la liste, déjà longue, d'emplois identifiés où le présent ne renvoie pas au Présent chronologique ?

S'il n'est pas pour nous question de confondre les valeurs d'un temps avec ses contextes d'apparition (Gerbe, 2006 : 36), le travail descriptif qui consiste à relever « les emplois scrupuleusement, au ras de leur effet » (Jaubert, 2001 : 61), pour fastidieux qu'il peut paraître, et dès lors qu'il est vu comme une simple étape dans un processus complexe visant à identifier la valeur en langue d'un marqueur donné, doit être mené correctement. Dans ce processus, le regroupement typologique entre différents emplois est une question aussi bien

[1] Voir Blanche-Benveniste & Jeanjean (1987) et Bergounioux (1992).
[2] Voir notamment Greimas (1983), Revaz (1987) et Adam (2001).
[3] Voir, entre autres, Imbs (1960), Riegel, Pellat & Rioul (1998) et Wilmet (2007).

pratique que théorique : s'il est évident que les différentes occurrences d'un même emploi doivent se partager les traits pertinents, la pertinence elle-même de ces traits doit être constamment interrogée, non seulement par rapport aux emplois et aux occurrences d'emplois, mais aussi par rapport à la valeur en langue de la forme en question[4].

1. Données

1.1. Corpus d'étude

Le mini-corpus oral, sur lequel s'appuie cette étude, est extrait de l'Enquête Socio-Linguistique à Orléans (désormais *ESLO*)[5].

Conduite entre 1968 et 1971 par une équipe d'universitaires britanniques, dans un double objectif linguistique et didactique[6], cette enquête a donné naissance à l'un des corpus les plus vastes de français oral (317 heures d'enregistrement, soit environ ± 4 500 000 mots). Outre sa taille et sa variété – différents types d'enregistrements « informels » complétaient les entretiens en face-à-face –, ce corpus se distingue par sa dimension sociologique : il ne s'agissait pas de recueillir des données linguistiques anonymes, mais des données situées en termes, entre autres, d'âge, de sexe, et de CSP, sans négliger les variables liées aux conditions de production du discours[7]. Autant de propriétés qui font de ce corpus un témoignage unique de son époque et une source intéressante d'études croisant données linguistiques et métadonnées.

Le sous-corpus sur lequel s'appuie cette étude est composé de données de type « recettes de cuisine » obtenues à partir de la question « Comment est-ce qu'on fait une omelette ? ». D'une durée totale d'environ une heure et quarante minutes, ce corpus comporte 96 échanges question-réponse, variant de 16 secondes à un peu plus de trois minutes.

Les avantages de travailler sur ce type de corpus sont multiples. Sans revenir ici sur ceux que devrait procurer une linguistique de corpus, par opposition à une linguistique de l'exemple, forgé ou glané au hasard, nous pouvons retenir ici deux avantages principaux. Le premier est dû au statut oral (*vs* écrit) de ce corpus qui permet d'intégrer des données n'apparaissant pas à l'écrit, qu'il soit littéraire ou journalistique. Il ne s'agit pas ici de pointer uniquement une certaine sous-représentativité en genres (littéraire ou journalistique par

---

[4] Pour une discussion concernant les différentes démarches méthodologiques proposées pour le traitement de la polysémie temporelle, on peut se reporter par exemple à Confais (1995) et Gosselin (2005).
[5] Le corpus est désormais disponible à l'adresse http://eslo.tge-adonis.fr/.
[6] Voir Bergounioux, Baraduc & Dumont (1992).
[7] Pour des précisions historiques, épistémologiques et méthodologiques sur ESLO, on peut se reporter à Abouda & Baude (2007a) et (2007b).

opposition à d'autres types de discours), mais de réaffirmer que l'écrit agit comme un filtre faisant disparaître des situations de communication, des locuteurs et partant des données. Le présent dans les recettes n'est dans ce cas qu'un exemple de données authentiques typiques de l'oral. Le second avantage est celui d'un corpus sociologiquement et discursivement situé qui s'oppose ainsi à des données, désormais facilement accessibles, mais détachées de leurs locuteurs et souvent de leurs contextes de production. « Le risque des données "à portée de main", ainsi que l'écrit Habert (2005 : 137), est la confusion dans la profusion ». Dans ESLO, les données ne se présentent pas sans locuteurs, et en dehors de tout contexte, mais elles sont systématiquement liées à leurs métadonnées situationnelles et sociologiques. Les initiateurs d'ESLO avaient ainsi privilégié les entretiens en face à face, malgré leur caractère formel, parce que leur objectif était de ramener la variation dans la production des témoins à un nombre restreint de variables sociologiques. « Les mêmes questions sont posées par les mêmes personnes dans les mêmes conditions », écriront Blanc & Biggs (1971 : 17), qui étaient parmi les initiateurs d'ESLO.

A ces deux avantages majeurs qu'offre ESLO dans son ensemble, s'ajoute un troisième qui, sans être spécifique au sous-corpus de l'omelette, y est particulièrement visible : la structuration paradigmatique de données comparables. Le fait en effet de disposer d'un long paradigme de réponses, 96 en tout, à une question simple et « identique », produite dans les mêmes conditions discursives, constitue un terrain privilégié pour une étude linguistique, en l'occurrence celle du présent de l'indicatif. Autrement dit, au-delà de tous les avantages qu'offrent ces données contextuellement et sociologiquement situées, le fait même de les structurer paradigmatiquement les fait parler plus et peut-être mieux, dans la mesure où certaines propriétés syntagmatiques, observées dans telle ou telle réponse, s'éclairent davantage dans le paradigme, en comparaison avec d'autres réponses.

Cette structuration des données, conjuguée à une identification précise des locuteurs, rend possible et facilement vérifiable toute sorte d'hypothèses croisant données linguistiques et métadonnées.

1.2.Une question singulière

Telle qu'elle figure dans le questionnaire de l'enquête, la question de l'omelette se présente sous la forme de deux interrogatives qui s'enchaînent, où le verbe *faire* est conjugué au présent et avec le pronom *on*, comme on peut le voir dans (1) :

(1) Comment est-ce qu'on fait une omelette ? Pourriez-vous m'expliquer comment on fait ?

Mais sur le terrain, cette question a rarement été posée telle qu'elle figurait dans le questionnaire. On peut faire le constat, assez surprenant eu égard aux autres types de questions posées[8], que la question de l'omelette était visiblement assez embarrassante pour les enquêteurs, comme peuvent en témoigner les différentes stratégies de légitimation et les divers procédés de modalisation qu'ils ont dû développer, ce qui les amenait souvent à poser une question finalement très éloignée de sa forme figée dans le questionnaire. Nous avons sous (2) quelques exemples de réalisations concrètes de cette question :

(2) (a) je voudrais que vous m'expliquiez comment faire une omelette (061, JR)
(b) je voudrais bien savoir comment est-ce qu'on fait une omelette chez vous (133, JK)
(c) pour vous rafraîchir un moment je vais vous poser une question qui va vous faire rire peut-être mais quand même je voudrais bien si [i] vous me donnez la réponse c'est celle-ci comment est-ce qu'on fait une omelette chez vous madame (21, JK)
(d) la première question que je vais vous poser est une question pour contrôler le niveau du son simplement c'est comment est-ce qu'on fait une omelette chez vous (46, PB)
(e) vous savez que la la l'étude est faite par des Anglais et ils se sont aperçus que vraiment la vie française différait plus de la vie anglaise qu'on ne le pensait généralement ils ont trouvé que même dans les moindres détails enfin il y avait des différences est-ce que vous pourriez raconter par exemple comment vous vous faites une omelette (091, BV/CSG.)

Contrairement aux affirmations de Blanc & Biggs, cités ci-dessus, on est loin d'une question « identique » posée de la même manière à tous les témoins, mais face à un véritable paradigme formel présent dans la question elle-même.

Ne nécessitant pas un haut degré de technicitéexigeant un savoir-faire individuel, n'étant pas emblématique d'une nation, d'une région ou d'un statut social, l'omelette représente la recette simple et universelle par excellence. Celle que tout le monde connait et qui pouvait donc être demandée à tous les témoins, hommes ou femmes, quels que soient leur âge et leur statut social. Mais, paradoxalement, la simplicité de la recette et son universalité ôtentà la question une part de sa légitimité, et peut induire non seulement un effet de surprise, mais surtout une interrogation quant aux motivations (réelles, cachées?) de la question. Il était difficile aux enquêteurs de la légitimer et de cacher sa visée linguistique.

Le statut singulier de l'omelette explique en grande partie non seulement la variation constatée dans la formulation de la question, mais également l'autocensure dont les enquêteurs ont dû faire preuve, qui, au cours de 156 entretiens, n'ont posé cette question que 96 fois.

[8] Comme celles qui interrogeaient par exemple les opinions politiques des témoins…

1.3. … et des réponses hétérogènes ?

L'autocensure dont il vient d'être question semble s'être exercée notamment face aux témoins masculins, à qui la question n'a été posée que 37 fois (contre 59 à des femmes). La répartition convenue des tâches domestiques rendait difficile en effet de légitimer auprès des hommes une question dont les enquêteurs savaient qu'elle interrogeait bien plus leurs compétences linguistiques que culinaires. L'appartenance de certaines réponses au genre « recettes de cuisine » peut d'ailleurs légitimement être interrogée. Dans nombre de cas, on constate en effet que le témoin, malgré toutes les stratégies de légitimation de la question, ne perçoit pas celle-ci comme une demande de recette, mais comme un exercice de langue, qui vise clairement ses compétences linguistiques. D'où la gêne, et des réponses sous forme interrogative, de type « pourquoi vous me posez cette question ? », ou encore « parce qu'en Angleterre, on les fait pas pareil ? », voire des commentaires sur la question elle-même, comme dans l'extrait ci-dessous où le témoin n'avait pas si tort de comparer la question de l'omelette aux questions des trois jours, durant lesquelles des évaluations psycho-techniques et des examens médicaux étaient réalisés pour déterminer si l'Appelé était apte ou non au service militaire :

(3) Omelette 075
GS 117 :oui euh ça se rapporte un peu à de questions +*[pap]* que j'ai suivi lors de mes trois jours euh à l'armée hein c'est un peu *[rire]*
JR : oh enfin euh ressemblances superficielles
GS 117*[rire]* : ça fait un peu farfelu enfin toute chose a une base hein *[rire]*
JR : ah oui oui et i(l) y a une base enfin je s()
GS 117: enfin vous allez m'ench() vous allez m'enchaîner euh là-dessus certainement euh ça cache quelque chose
JR : je vous expliquerai si vous voulez après

Les témoins féminins, cibles privilégiés de la question de l'omelette, sans doute parce que se considérant thématiquement compétentes, ou considérant que les enquêteurs les considèrent thématiquement compétentes, ont majoritairement interprété la question de l'omelette comme une véritable demande de recette. Elles ont globalement[9] mieux accepté la question et se sont généralement montrées moins laconiques que leurs homologues masculins :

[9] Il s'agit, faut-il le préciser, de tendances générales (des contre-exemples existent) qui s'appuient sur un certain nombre d'indicateurs : par exemple, les deux seuls refus de réponse sont dus à des témoins masculins ; la gêne observée l'a été surtout chez les témoins masculins…

(4) Durée moyenne (en secondes)

	Echange	Réponse	Recette
Homme	63	48	23
Général	66	50	28
Femme	67	50	31

L'examen de ce tableau nous apprend en effet que si la durée de l'échange Question/Réponse et la durée de la réponse sont assez comparables chez les hommes et les femmes, la durée du temps qu'occupe la recette à l'intérieur de l'échange varie d'une manière assez significative en fonction du sexe du témoin : la durée d'une recette masculine dure en moyenne 8 secondes de moins que celle d'une femme. Sur une durée totale moyenne de 28 secondes, l'indication nous semble assez significative.

De même, sans prétendre mener ici une étude statistique précise, et en faisant abstraction du débit, on peut rapidement vérifier cette hypothèse, en comparant le sexe du témoin dans les 10 recettes les plus courtes (en grisé) et les 10 recettes les plus longues :

(5) Profil Témoin / Durée (en secondes)

Référence omelette	**Durée recette**	**Sexe Témoins**
122	0	M
083	2	M
101	3	F
097	4	M
095	5	F
150	5	M
147	6	M
024	8	M
079	9	M
116	9	M
156	52	M
136	54	F
026	56	F
060	59	F
149	59	M
067	61	F
021	70	F
078	74	M
144	79	F
010	82	F

La tendance que l'on peut y observer nous semble d'autant plus significative que nous avons une explication conjoncturelle à la plupart des exceptions. Ainsi, pour les deux recettes

féminines qui figurent parmi les 10 les plus courtes, la recette 101 est l'œuvre d'une personne qui déclare ne pas aimer les omelettes :

(6) **MS 530** : ça euh je bats des œufs je mets du sel *[rire]*
BV : oui
MS 530 : p(u)is c'est tout euh une omelette moi ça j(e) (n')aime pas tellement faire une omelette *[rire]*

et la recette 095 a été interrompue par la sonnerie de la porte de la témoin.

De même, la recette 078, qui figure parmi les trois recettes les plus longues, est l'œuvre d'un homme qui se déclare justement « spécialiste des questions de cuisine ». Cet homme est classé sur l'échelle sociologique AM en A[10]. La sécurité linguistique et sociologique que lui confère son rang, conjuguée à ses compétences culinaires revendiquée comme un art de vivre (il parle de recevoir, de conception de menu, etc.), a fait qu'il n'a pas du tout interprété la question comme un exercice de langue, mais comme une demande authentique de recette :

(7) Omelette 078
JSM : bon maintenant +*[b]* je voudrais vous poser une question d'un genre un p() un peu différent euh c'est sur la cuisine est-ce comment est-ce qu'on fait une omelette est-ce que vous pourriez m'expliquer comment
HN 169 : ah bé euh là vous tombez euh assez bien ou assez mal
JSM : comment vous feriez
HN 169 : parce que je suis quand même un spécialiste des questions de cuisine
JSM : ah
HN 169 : alors euh tout à l'heure vous me parliez de mes passe-temps favoris euh l'un de mes passe-temps favoris c'est de faire la cuisine
JSM : hm hm
HN 169 : euh quand euh je reçois quand j'invite des amis à déjeuner les questions de cuisine me sont intégralement réservées ma femme ne touche pas euh c'est moi qui compose le menu et qui le réalise donc évidemment euh (je ne veux) pas dire mais j'ai quand même assez de +*[pron=*]* dire je ne veux pas dire de talent ça serait présomptueux et prétentieux mais enfin euh je dois reconnaître que
JSM : hm hm
HN 169 : j'ai j(e n') ai pas mal travaillé la question et je (ne) me défends pas trop mal
JSM : hm hm
HN 169 : donc euh si vous me demandez comment on fait une omelette je peux vous en réaliser une très rapidement *[i]* euh avec toutes les variantes euh **JSM** : hm hm
HN 169 : donc euh si vous me demandez comment on fait une omelette je peux vous en réaliser une très rapidement *[i]* euh avec toutes les variantes euh

[10] L'échelle AM, du nom de son inventeur, Alix Mullineaux, est une grille proposée par l'équipe de l'ESLO, en collaboration avec le Centre de Sociologie Européenne (EHESS), pour se substituer aux traditionnelles CSP, qui ne leur apparaissaient déjà plus suffisamment représentatives. La grille AM, qui comprend cinq agrégats, notés de A à E, mesure, en plus des critères de l'INSEE, des nouvelles données (comme la consommation culturelle et le potentiel de mobilité géographique) que Bourdieu regroupera plus tard sous l'étiquette de « Capital Culturel ». Voir Bergounioux, Baraduc & Dumont (1992).

Suivra une recette détaillée.

En bref, il semble que la question de l'omelette n'ait pas été interprétée de la même manière chez tous les témoins. Du coup, il n'est pas non plus certain que toutes les réponses à cette question appartiennent à un seul et même genre, celui des recettes de cuisine, si tenté qu'il existe un genre homogène de « recette de cuisine ». Et même lorsqu'ils ont livré une recette, il n'est pas certain que tous nos témoins aient répondu à la même question : y ont-ils vu un exercice de langue ou une demande authentique de recette ? Et, dans ce dernier cas, ont-ils livré leur recette personnelle (comme cela semble être le cas chez la plupart des femmes et certains hommes dont le statut sociologique mettait à l'abri de craindre une évaluation linguistique) ou une recette nationale à l'adresse des Anglais[11] ?

2. Propriétés du présent dans le corpus de l'omelette

2.1. Un temps dominant

Sur les 96 échanges question-réponse que contient le corpus de l'omelette, 88 seulement ont pu être exploités dans cette recherche, qui a dû faire abstraction à la fois des réponses qui ne comportent pas de recettes (les omelettes 122 et 150, dues à des témoins masculins) et de celles, en nombre de six, qui, comportant trop d'alternances (spontanées ou déclenchées par l'échange) en mode-temps-personne, n'ont pas pu être exploitées.

L'examen des modes et des temps dans ces 88 recettes livre une première indication chiffrée intéressante, reportée dans (8) :

(8) Distribution Mode / Temps

Mode	infinitif	indicatif
nombre	6	82

⇩

Temps	Présent	Passé composé
nombre	81	1

Si, dans les descriptions les plus courantes, le genre « recettes de cuisine » est présenté comme étant largement dominé par l'infinitif, en alternance avec l'impératif[12], notre corpus présente une tendance diamétralement opposée, puisque la quasi-totalité des recettes sont ici à l'indicatif. La différence constatée s'explique aisément par la variation écrit/oral : l'emploi de

[11] L'enquête étant menée par des Anglais, les différences culturelles et culinaires entre la France et l'Angleterre ont constitué l'une des stratégies les plus utilisées pour légitimer la question de l'omelette. Voir l'exemple (2e) ci-dessus et le § 2.3 sur l'ambiguïté du circonstanciel *chez vous* qui a souvent accompagné la question.

[12] Voir Greimas (1983), Delveroudi (2002) et surtout Gerbe (2006).

l'infinitif dans les recettes *écrites* peut être considéré comme constituant la forme non-marquée, mais *à l'oral* il dénote selon nous un manque d'investissement énonciatif de la part du locuteur. Il est d'ailleurs remarquable que les six recettes intégralement à l'infinitif sont produites par des hommes, lesquels se sont globalement montrés moins prolixes que les témoins féminins :

(9) omelette 116
NC : pourriez-vous m'expliquer comment vous ferriez une omelette
s'il vous plaît
QC 102 : ben
casser des œufs *[pf]* mett(r)e du beurre déjà dans la poêle casser des oeufs
mett(r)e les œufs dans la poêle et p(u)is laisser cuire euh *[pf]* (je ne sais) pas
trois quat(r)e minutes
[rire]

Concernant la distribution des temps, la quasi-totalité des recettes à l'indicatif sont au présent. L'examen de l'unique recette au passé composé montre clairement son statut tout à fait singulier :

(10)Omelette 010
MB : je vais vous poser une dernière question euh avant de demander de() quelques petits renseignements euh très très brefs euh comment est-ce qu'on fait une omelette d'après vous comment est-ce qu'on fait une omelette
JI 306 : oh mais i(l) y a différentes façons de faire une omelette par exemple j'en ai fait une dimanche soir
MB : dites-moi oui oui racontez-moi alors
JI306 : alors j'ai fait une omelette aux rognons aux rognons et aux champignons
MB: ah ah oui
JI 306 : alors euh j'ai don(c) acheté deux rognons de porc et je les ai coupés p() je les ai fendus par la moitié j'ai retiré la partie grasse qui est au milieu du rognon p(u)is je les ai coupés en petits dés que j'ai fait revenir dans la poêle avec du beurre […]

Cela se passe de commentaires : l'omelette 010 appartient plus au genre récit que le genre recettes : il paraît acquis que la recette est du côté du type, peut-être même du prototype. On y reviendra.

2.2. Propriétés chronologiques

Le présent que l'on rencontre dans les recettes a la propriété chronologique, qu'il partage avec de très nombreux autres emplois, de ne pas situer le procès dans le Présent de l'énonciation. Plus spécifiquement, il fait partie d'un sous-groupe d'emplois dans lesquels le procès n'est situé dans aucune époque chronologique particulière. Ce sous-groupe d'emplois atemporels (ou panchroniques) comprend notamment l'emploi habituel ou itératif, l'emploi dispositionnel, le présent de vérité générale, le présent gnomique ou proverbial, et, enfin, le

présent scénique, emplois que nous illustrons ici respectivement par les exemples suivants, empruntés à Wilmet (2007) :

(11)Pierre *se lève* (tous les matins) à l'aube
(12)Nestor *fume* (mais Julie a arrêté de boire)
(13) La Terre *tourne* autour du soleil
(14) Bonne renommée *vaut* mieux que ceinture dorée
(15) Maître Jacques *pousse* Valère jusqu'au fond du théâtre (Molière).

Dans ces cinq emplois, et contrairement à d'autres types d'emplois « dérivés », le présent peut être considéré comme la forme par défaut[13], et même exclusive, puisque sa substitution par une autre forme temporelle placerait le procès dans une époque chronologique particulière, ce qui serait incompatible avec sa valeur panchronique et, au moins dans les emplois (13) et (14), entrerait en conflit avec des contraintes pragmatico-référentielles générales.

En ce qui concerne le présent dans les recettes, s'il constitue sans conteste la forme temporelle par défaut, puisque, ainsi que nous l'avons vu, la totalité[14] de nos recettes à l'indicatif ont le présent comme forme dominante, il serait néanmoins imprudent d'y voir une forme exclusive. Considérons en effet les trois exemples suivants :

(16) (a) **FU200**: [rire] effectivement ça m'amuse + [rire] + [pron=pi] je prends des œufs déjà + [rire] du sel du poivre enfin l'assaisonnement l'assaisonnement [bb] + [conv] dans la poêle je mets de du beurre un petit peu d'huile ça évite que mon omelette attache après avoir bien battu mes œufs je fais cuire mon omelette je la retourne quand elle est dorée d'un côté # **V**oilà # (Omelette 007)

(b) **1135**: # oh bah c'est pas difficile là de faire une omelette bah + [rire] vous mettez du beurre dans la dans la poêle vous battez les œufs vous les collez dessus et zou # (Omelette 025)

(c) **1299**: on casse d'abord les œufs on les bat on ajoute un peu de crème du sel du poivre et puis on verse dans une poêle dans laquelle on a mis un peu de matière grasse du beurre ou de l'huile ou bien une poêle TEFAL sans matière grasse (Omelette 027)

Même si les jugements d'acceptabilité sont délicats dans ce domaine, il nous semble que, contrairement aux cas (a) et (c), la substitution du présent par un futur n'est pas totalement impossible dans la recette (b).

Vérifiée systématiquement à l'échelle de notre corpus, il s'avère que vis-à-vis de cette propriété – possibilité ou non de commuter avec un futur – nos recettes n'ont pas un comportement homogène : dans certains cas, il est possible de remplacer le présent par un futur, mais dans la plupart des autres cas, cette substitution est impossible. Les cas où cette

[13] Il s'agit de distinguer ces emplois d'un autre groupe d'emplois dérivés dans lesquels le présent apparaît comme forme marquée, comme dans le présent narratif (à la place du passé simple ou du passé composé), le présent à valeur du « futur proche » (substitut de la périphrase du même nom), etc.

[14] L'omelette 010, ainsi que nous l'avons précisé, ne semble pas appartenir au genre recettes.

substitution nous paraît possible ont le point commun d'être tous à la deuxième personne du singulier ou du pluriel (*tu* ou *vous*). Il semble donc que la personne joue un rôle significatif dans l'interprétation chronologique de ce présent.

2.3. Temps et personne

Si la valeur temporelle est influencée par la personne grammaticale, celle-ci semble elle-même dépendre de deux variables, à savoir le sexe du témoin et la personne grammaticale de la question noyau (comment faire une omelette ?).

Le rôle joué par ce dernier critère reste toutefois modeste. En effet, si le *on* l'emporte très largement sur le *vous* (2/3 contre 1/3), il se fait massivement accompagner par le circonstanciel *chez vous* (46 des 63 questions noyaux en *on* comportent le circonstanciel *chez vous*). Aussi bien avec une question en *vous* qu'avec une question en *on* + *chez vous*, le témoin se trouve face à une question ambigüe : lui demande-t-on sa façon de faire l'omelette ou la façon de faire une omelette en France ? Cette hésitation entre recette personnelle et recette nationale a été entretenue par l'une des stratégies employées par les enquêteurs pour justifier la question de l'omelette : des différences culturelles entre la France et l'Angleterre qui seraient visibles dans les plus petits détails.

Le choix de la personne semble dépendre plus crucialement du sexe du témoin, qui filtre la réception de la question et résout l'ambiguïté signalée ci-dessus en fonction des compétences culinaires réelles, supposées, ou induites. Sur un total de 81 recettes au présent, l'examen systématique de la personne portera sur 68 omelettes, après élimination de 13 recettes qui, soit relativement marginales[15] soit comportant trop d'alternances en personnes[16], nous paraissent difficilement exploitables dans le cadre d'une étude paradigmatique.

---

[15] Nous éliminons ainsi l'unique recette avec *nous* (omelette 064) et les deux recettes à la 3e personne du singulier (*elle*, dans l'omelette 045) ou du pluriel (*ils* dans la 090). La marginalité dont il est ici question est purement quantitative : une étude systématique doit forcément s'attacher à observer les régularités les plus fréquentes, faisant abstraction des cas statistiquement marginaux, même lorsque, comme ici, leur apparition peut paraître qualitativement significative : il suffirait d'indiquer ici, en guise d'exemple, que l'emploi de *elle* constitue clairement une stratégie d'évitement d'un témoin masculin qui, appelé à donner sa recette de l'omelette, préfère livrer celle d'une voisine : « ah ça il faudrait demander ça à madame ALBERTI elle les elle les réussit très très très bien les omelettes ».

[16] Le cadre de cette étude ne permettant pas d'intégrer économiquement ces recettes, on est amené à en faire abstraction, malgré l'intérêt indéniable de la plupart des cas d'alternance en personne. Par exemple, l'alternance entre *on* ou *vous* et *je* marque souvent le passage d'une recette prototypique, habituelle, à une recette plus personnelle, comme dans l'omelette 050 :

CI 58 : eh bien euh <u>on</u> met des œufs dans un bol *+[conv]*
DP : oui
CI 58 : du sel du poivre
[conv]<u>moi je</u> mets du persil d(e)dans une goutte de lait
DP :hm

La distribution de la personne dans ces 68 recettes se répartit de la manière suivante :

(17)

Personne	Nombre	Pourcentage
je	30	44%
on	25	37%
vous	13	19%
Total	68	100%

Cette première indication nous montre qu'une proportion importante des recettes est à la première personne. Mais on peut aller plus loin, en croisant ces données avec le sexe du témoin :

(18)

Personne	Total	Femme	Homme
je	30	24	6
on	25	13	12
vous	13	7	6
Total général	68	44	24

Cela montre d'une manière claire que la majorité écrasante (80%) des recettes en *je* sont produites par des femmes, qui réalisent plus d'une fois sur deux (54,54%) leur recette à la première personne. Parallèlement, la proportion faible des recettes en *je* chez les hommes (20%) ne s'explique pas par l'écart entre le total des recettes masculines et celui des recettes féminines, puisqu'un homme sur quatre seulement choisit d'employer la première personne dans sa recette :

(19)

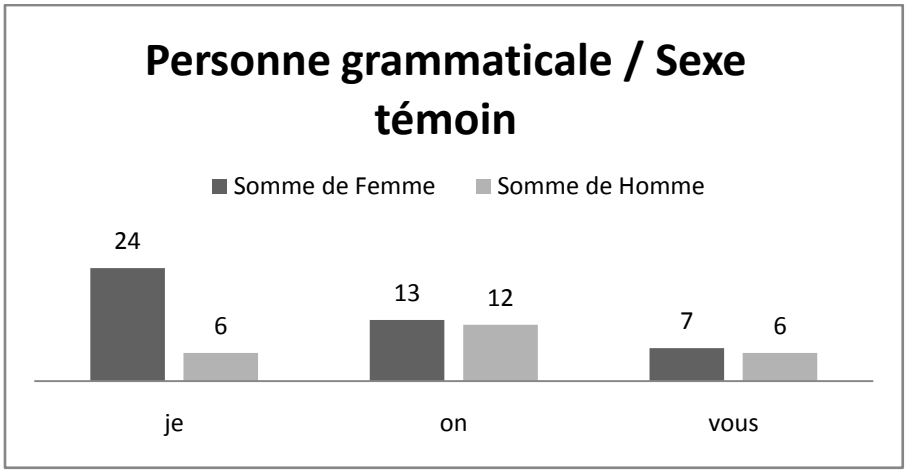

CI 58 : une goutte de lait et puis on bat tout

Le pronom *on* est employé dans environ un tiers des recettes, d'une manière sensiblement égale, en termes de valeurs absolues, chez les femmes et les hommes. Cela ne saurait cacher le fait que, proportionnellement au nombre des recettes masculines et féminines, un homme sur deux choisit le pronom *on* (proportion qui descend à 29,5% chez les témoins féminins).
En bref, il nous semble possible d'affirmer ici que la majorité des recettes féminines sont en *je*, et la majorité des recettes masculines sont en *on*.

Tous ces éléments, mis en rapport avec la durée des réponses, concourent à montrer l'hypothèse selon laquelle, dans les réponses, les femmes se sont montrées généralement plus impliquées, plus concernées. Cela nous autorise à parler d'un plus grand investissement énonciatif, visible au niveau linguistique par la présence massive de déterminants possessifs (*mes œufs, mon beurre, ma poêle…*) :

(20) (a) Omelette 007
FU 200 *[rire]* effectivement ça m'amuse *[rire]* je prends des œufs déjà +*[rire]* du sel du poivre enfin l'assaisonnement l'assaisonnement *[bb]* dans la poêle je mets de du beurre un petit peu d'huile ça évite que **mon** omelette attache après avoir bien battu **mes** œufs je fais cuire **mon** omelette je la retourne quand elle est dorée d'un côté

(b) Omelette 019
UG 393 et ben je casse **mes** œufs dans un bol j(e) les je f() je les bats
JK oui
UG 393 pendant ce temps là je vais fondre **monmon** beurre et je jette **monmes** œufs **mes** œufs battus dans le plat

(c) Omelette 029
1268 + JSM
1: ah une omelette oui bien sûr +*[rire]* je casse **mes** œufs je les mets dans un récipient je mets du sel et du poivre directement et je bats
2: oui oui oui hm hm hm hm
1: bon
2:
1: j(e) prépare **ma** poêle je mets du beurre

En revanche, par l'emploi du *on*, et surtout par l'usage de l'infinitif, le témoin se montre généralement plus distant, à tel point que l'appartenance de son discours au genre « recettes de cuisine » ne semble pas toujours aller de soi.

Quant aux recettes à la deuxième personne (*vous*), si elles sont quantitativement comparables chez les témoins masculins et féminins, un examen plus qualitatif montre la présence de deux types de réponses qui s'opposent concernant le degré d'investissement du témoin : certaines réponses peuvent quasiment se paraphraser par « vous vous débrouillez » (omelette 083), tandis que d'autres laissent voir un témoin qui s'érige en véritable spécialiste donnant des conseils précis à l'enquêteur pour bien réussir son omelette (omelette 009). Dans ce dernier cas, nous notons la présence de formules rassurantes d'ouverture : « c'est très facile », « c'est pas compliqué », etc. :

(21) Omelette 009

JG258: # ah +[mic] vous avez des différentes façons de la faire vous avez +[rire] l'omelette a() avec euh des oignons et vous avez l'omelette a() comme ça nature et vous avez l'omelette avec euh la crème fraîche puis vous avez encore les omelettes euh [e] aux asperges les omelettes avec différents légumes #
JR: # oui hm oui oui # mais enfin pour préparer une omelette nature
JG258: # nature mais vous mettez simplement le votre beurre dans votre poêle d'accord d'abord puis après ben vous avez battu vos vous avez d'ailleurs cassé vos oeufs battu tout dans un aut(r)e récipient puis après une fois bien battus vous les mettez dans votre poêle #
JR: # hm hm oui #
JG258: # #
JR: # # oui
JG258: # puis après vous la retournez en forme de chausson vous la de() vous la piquez très peu hein pour qu'elle gonfle beaucoup elle prend beaucoup de volume et puis alors après bon vous la retournez en sabot dans votre plat pour servir moi c'est comme j'aurai() comme j'aurai fait #

(22) Omelette 083

JSM: [i] et comment est-ce qu'on fait une omelette est-ce que vous pourriez m'expliquer comment on fait
IR293: # [rire] ah vous m'en posez des questions vous ah vous m'avez eu là #
JSM: # [rire] # oui [rire]
IR293: # (a)ttention [rire] hein #
JSM: # +[pron=pi] # oui [rire]
IR293: faire une omelette bah vous battez des oeufs c'est tout [bb]
JSM: oh oui mais enfin il faut quand même faire quelque chose avec les oeufs après
IR293: # ah oui qu'est-ce qu'i(l) faut faire avec les oeufs [rire] #
JSM: # [rire] # oui [rire] bon [conv] oui enfin +[b]

L'étude de la personne confirme ainsi globalement ce qui avait été observé lors de l'examen de la durée chronologique des recettes. Si l'emploi de la 2e personne ne permet pas de mesurer le degré d'investissement du locuteur, l'emploi du *on*, proportionnellement plus présent dans les recettes masculines, dénote un degré d'investissement plus faible que l'emploi du *je*, employé majoritairement par des femmes.

3. Vers un traitement unitaire

3.1. Une forme temporelle, trois emplois

L'examen du présent dans notre corpus n'a pas permis d'identifier un type distinct d'emplois qui, d'une part se distinguerait nettement des autres emplois habituellement répertoriés, et, de l'autre, subsumerait tous les emplois occurrents identifiés dans un même contexte d'apparition, i.e. un corpus authentique de recettes de cuisine à l'oral. Nous avons en effet constaté que la valeur précise du présent est tributaire de sa combinaison avec la personne : en combinaison avec *je* le présent a des propriétés énonciatives distinctes de celle qu'il acquiert lorsqu'il est conjugué avec *on* (des degrés d'investissement très différents). De

même, lorsqu'il est conjugué avec *vous*, il a des propriétés chronologiques distinctes de celles qu'il possède avec *je* ou *on*.

Sur le plan explicatif, un examen qualitatif précis permet d'identifier trois effets de sens distincts qui correspondent chacun à une combinaison particulière entre personne grammaticale et présent.

En combinaison avec *vous*, l'emploi du présent se laisse naturellement se rapprocher des emplois instructionnels, décrits par Delveroudi (2002). Celle-ci fait le parallèle entre l'effet de sens injonctif que l'on peut illustrer ici par l'énoncé (23) :

(23) Tu ouvres la porte et tu sors !

et celui que l'on rencontre dans le discours instructionnel, comme les modes d'emplois ou les recettes de cuisine, respectivement illustrés par (24a) et (24b) :

(24) (a) C'est simple comme tout ! *Tu mets* les oranges entières, et comme ça tourne à toute vitesse, ça te balance les pépins sur le côté ! Tu vas voir ! (BVS, 27, in Delveroudi)
(b) Et *vous faites* revenir à feu doux ! […] Et *vous servez* avec de la sauce vinaigrette ! (BVO, 26, in Delveroudi)

Selon l'auteure, la situation d'énonciation neutralise ici la lecture injonctive au profit d'une interprétation de type « règle à portée générale », où le présent renvoie « à la simple représentation de la relation prédicative en tant que relation validable, sans impliquer la nécessité de sa validation effective par le coénonciateur » (Delveroudi, 2002 : 20). N'étant plus nécessairement validable par le co-énonciateur, le procès le devient « par n'importe quel sujet, à n'importe quel moment. » (op.cit.). Du coup, il devient possible de faire le rapprochement entre cet emploi et le présent à valeur générique, comme dans :

(25) L'eau bout à 100°

puisque, dans les deux cas, le verbe ne se réfère pas à un moment spécifique sur l'axe temporel. Ce rapprochement s'appuie sur le traitement du sujet syntaxique en termes de pronoms génériques :

> « Quant au sujet syntaxique (*tu*/*vous*), il peut s'identifier soit au coénonciateur, soit prendre également une valeur générique en tant que représentant de la classe d'interlocuteurs possibles et s'identifier ainsi, par une opération de parcours, à toute instance qui validerait la relation. » (Delveroudi, 2002 : 22)

Si ce traitement pourrait s'appliquer sans difficultés au présent conjugué avec *vous*, il ne semble pas en revanche en mesure de s'appliquer aux recettes à la première personne (*je*), où le sujet n'est pas un pronom générique mais désigne un énonciateur qui se revendique clairement en tant que tel.

Le présent conjugué avec *on* se laisse en revanche plus naturellement se rapprocher de l'emploi que Gerbe (2006) appelle *prototypant*, et qui se rencontre principalement dans trois types de corpus : les brouillons narratifs, les textes de loi, et les exemples philosophiques, illustrés respectivement par (26) a, b et c :

(26) (a) Là un drame pour finir. Je fais mourir Gervaise tragiquement, ou plutôt je la montre mourant à quarante et un ans, épuisée de travail et de misère. (Zola, plan de *L'assommoir*)

(b) Les époux s'obligent mutuellement à une communauté de vie. | La résidence de la famille est un lieu qu'ils choisissent d'un commun accord. […] (Art. 215, *Code civil*, 2006)

(c) Si je marche dans la rue, derrière cet homme que je ne vois que de dos, j'ai avec lui le minimum de relations techniques et pratiques que l'on puisse concevoir. Pourtant, il suffit qu'un tiers me regarde, regarde la chaussée, le regarde pour que je sois lié à lui par la solidarité du *nous* : nous arpentons l'un derrière l'autre la rue Blomet, par un matin de juillet. Il y a toujours un point de vue duquel des pour-soi divers peuvent être unis par un regard dans le *nous*. (Sartre, *L'être et le néant*, p. 460)

Dans ces énoncés, Gerbe note la co-présence avec le présent d'embrayeurs virtuels, de pronoms indéfinis, de « pseudo-déictiques », etc., autant d'indices qui permettent d'affirmer que le procès, loin de s'ancrer dans l'effectivité, contribue à la construction d'un « prototype » d'événement. Elle écrit (2006 : 11-12) :

> « L'hypothèse centrale de notre travail pourrait se résumer ainsi : le présent de l'indicatif permet, dans un contexte formel et discursif précis, de construire une référence non actualisée et une saisie paradigmatique – donc non unique ou non définitive – du référent. Une telle construction implique la neutralisation des processus d'actualisation et d'ancrage. »

Cette analyse peut s'appliquer sans grandes difficultés au présent conjugué avec *on*, mais son extension au présent avec *je* ne semble pas possible, car le fort investissement énonciatif constaté ne permet pas de traiter le pronom comme un pseudo-déictique. Si les procès en *je* + présent contribuent à la construction d'une série d'événements prototypiques, il ne s'agit pas de prototypes généraux et détachés des pratiques réelles de l'énonciateur. Cet emploi se rapproche plus, sans toutefois se confondre avec lui, du présent d'habitude où le locuteur livre sa recette prototypique, celle qu'il a déjà réalisée fréquemment, et qu'il souhaite ériger en exemple.

Cherchant à identifier dans un corpus authentique les caractéristiques du présent *des* recettes, nous nous trouvons ainsi face à trois emplois distincts de présent *dans* les recettes.

3.2. Deux types de traitement

Les analyses présentées ci-dessus de Delveroudi et Gerbe posent, pour nous, deux types de problèmes. D'abord, sur le plus descriptif, ces analyses ont, ainsi que nous l'avons vu, quelques difficultés à s'accommoder de l'existence d'un présent non-chronologique, et même sans doute virtuel, mais en même temps dénotant un fort investissement énonciatif de la part du locuteur. Or c'est la double caractéristique observée dans une bonne part de nos omelettes. Ensuite, sur le plan théorique, ces deux analyses s'appuient sur un axiome de base, présent dans nombre de travaux, selon lequel le présent n'exprimerait aucune temporalité. Du coup, ces modèles ne prévoient pas de mécanismes explicatifs liant cet effet de sens à d'autres effets de sens, et notamment la valeur « actuel ». Le problème n'est pourtant pas réglé, il est simplement nié.

Plus généralement, les cas, nombreux, où le présent de l'indicatif en français ne renvoie pas au Présent chronologique sont schématiquement passibles de deux types de traitement.

Le premier paradigme explicatif (qu'on rencontre chez Guillaume et Culioli et nombre de leurs disciples, mais aussi chez Damourette et Pichon, et remonte jusqu'à Beauzée) considère que si le présent peut situer le procès dans le passé, le futur ou ne pas le situer du tout dans aucune chronologie particulière, c'est qu'il ne porte en lui-même aucune indication temporelle particulière.

Au niveau formel, ces analyses s'appuient sur l'absence de marque morphologique spécifiquement temporelle dans la conjugaison du présent de l'indicatif. Plus précisément, l'absence de marque correspond ici chez eux à une absence de morphème (la marque zéro correspond à un zéro morphème)[17]. Cette analyse permet à cette approche un traitement économique de la polysémie : c'est le contexte qui se charge de donner à l'énoncé une chronologie que le présent n'a pas par lui-même.

Le second paradigme explicatif, dans lequel s'inscrit cette étude, reconnait au présent une valeur chronologique particulière, le plus souvent décrite en termes de concomitance entre le procès et le repère de l'actualité (Wilmet, 2007) ou encore en termes de simultanéité entre l'intervalle de référence et l'intervalle d'énonciation (Gosselin, 1996 et 2005).

[17] Voir par exemple Touratier (1996).

Sur le plan formel, on considère ici l'absence de marque comme une véritable marque : on voit dans le zéro morphologique non pas un zéro morphème, mais un morphème zéro.

Sur le plan sémantique, cette approche se doit d'affronter tous les emplois « déviants » dans l'espoir de les relier (par métaphore, neutralisation, dérivation, etc.[18] ou par des mécanismes de résolution de conflit[19]) les uns aux autres et à la valeur supposée unique en langue.

Sans revenir ici sur tous les arguments que l'on peut avancer à l'appui de ce choix[20], on se contentera de rappeler d'une part que la polysémie temporelle n'est pas une propriété du présent. Expliquer la polysémie du présent par sa vacuité sémantique ne règle en rien tous les autres cas de polysémie que l'on rencontre avec les autres formes temporelles. D'autre part, le traitement du présent comme une forme non-temporelle l'exclut du fait du système temporel de l'indicatif, nous privant ainsi d'une vision paradigmatique qui éclaire les autres temps. Trop souvent, les études particulières sur telle ou telle forme temporelle négligent leur inscription dans le système, ce qui provoque d'innombrables difficultés : tel trait considéré comme définitoire pour un temps donné, se trouve en fait partagé par d'autres temps, tel autre trait se trouve contredit par d'autres propriétés qui se dégagent du système, etc.

Le choix de ce paradigme explicatif rend nécessaire le traitement de la délicate question du lien entre les emplois étudiés ici du présent et sa valeur en langue.

3.3. Une valeur unique en langue

Ainsi qu'il a été précisé dès le début de cette étude, le travail descriptif qui nous a permis d'identifier trois emplois distincts de présent dans le corpus de l'omelette, n'est qu'une étape d'un cheminement qui vise à mettre ces emplois en rapport avec la valeur en langue, que l'on suppose unique, de ce marqueur.

Pour nous, le présent est un marqueur de repérage isochronique (Revaz, 2002), qui fait coïncider le moment du procès et le moment de référence, ou encore qui marque la simultanéité entre le procès et l'intervalle d'énonciation[21].

---

[18] Voir Confais (1995

[19] Voir Gosselin (1996) et (2005).

[20] Voir Abouda (2003) et (2004), et Gosselin (2005).

[21] Dans le modèle de Gosselin (1996 et 2005), la relation entre ces deux intervalles n'est pas directe, et s'opère par la médiation de l'intervalle de référence qui entre en relation d'une part avec l'intervalle du procès (aspect) et l'intervalle d'énonciation (temps).

Dans le cas du présent rencontré dans les omelettes, comme dans beaucoup d'autres cas, il est clair que la description proposée n'est pas sans poser problème : au moment où le locuteur dit *je prends des œufs, je les casse, je les bats*, il n'est pas en train d'accomplir ce qu'il dit. On assiste ainsi à un conflitde type linguistico-pragmatique(Gosselin, 1996),né d'une confrontation entre un ensemble d'instructions linguistiques et des contraintes pragmatico-référentielles.

Si, chez les linguistes défendant l'hypothèse de la vacuité sémantique du présent, cette non-coïncidence entre le procès et l'intervalle d'énonciation ne pose pas de problème particulier, elle nécessite dans l'approche défendue ici la mise en place d'un mécanisme descriptif et explicatif qui permette de faire le lien entre la valeur en langue du présent et les emplois occurrents observés dans notre corpus.

Pour cela, nous suivons les propositions de Wilmet (1997) et Gosselin (1996 et 2005), assez comparables sur le plan descriptif, même si elles se distinguent théoriquement. La notion de *repère d'actualité*, proposée par Wilmet pour remplacer l'intervalle d'énonciation, nous semble à ce propos décisive :

> « Le procès et le repère de l'actualité sont en rapport de simultanéité totale ou partielle, effective ou virtuelle. » (Wilmet, 2007 : § 446, p. 367)
>
> « Bien que l'énonciateur pensant, parlant ou écrivant ait une propension naturelle à imposer son repère *moi-ici-maintenant* en guise d'actualité (i.e. de diviseur en époques), n'importe quel point de la ligne du temps fera l'affaire. » (Wilmet, 2007 : § 449, p. 369)

Gosselin (1996 & 2005) propose pour les emplois du présent qui, comme ceux qui nous occupent ici, présentent un cas de conflit linguistico-pragmatique, un mécanisme de résolution de conflit qui consiste en une réduplication de l'intervalle d'énonciation. Réduplicable, l'intervalle d'énonciation ne peut plus être défini comme l'intervalle où s'accomplit l'acte physique de l'énonciation, et s'approche ainsi de la notion de repère d'actualité chez Wilmet, d'où la similitude des deux approches.

Celles-ci auront besoinpourtantd'un arrière-plan théorique susceptible de justifier la duplication de l'intervalle d'énonciation.

Cet arrière-plan théorique se trouve naturellement à nos yeux dans le cadre de la théorie polyphonique, telle qu'elle a été développée par Ducrot et Anscombre. Il suffirait pour cela d'admettre que la réduplication de l'intervalle de l'énonciation s'explique par la réduplication du sujet de l'énonciation, notion très proche de celle du sujet parlant, dont l'unicité a été remise en cause par Ducrot (1984). A chacune des entités distinguées par lui (à

savoir la personne en chair et en os, le locuteur et l'énonciateur) on fera correspondre, dans le cadre d'un modèle temporel général que l'on pourra qualifier de polychronique, un repère référentiel théoriquement distinct, pouvant, dans la pratique et dans les cas les plus habituels, se confondre avec les deux autres[22].

La dernière étape de notre traitement consiste à relier précisément chacun des trois emplois identifiés dans notre corpus à la valeur en langue du présent.

En combinaison avec *vous*, le présent dans nos recettes peut sans difficulté se laisser décrire dans le cadre de l'analyse des emplois instructionnels présentée ci-dessus de Delveroudi (2002). Le sujet de l'énoncé (*tu*/*vous*) peut ne pas correspondre au co-énonciateur pour désigner n'importe quelle instance susceptible de valider la relation prédicative.

Restent les deux emplois du présent, en combinaison avec *je* et *on*.

La distinction entre présentation et représentation, telle qu'elle a été reprise sur le plan temporel par Gosselin (2005), peut offrir un cadre adéquat qui peut être étendu à ces deux emplois observés dans notre corpus.

Travaillant sur le présent historique, Gosselin (2005) a identifié deux emplois distincts du présent, dont le premier correspond à la présentation du contenu d'une représentation préexistante et le second à la simulation d'une présentation.

Le premier type, que l'on peut trouver dans des énoncés comme :

(27) (a) Le train part à 10 heures

(b)Luc travaille Mardi

« indique, selon Gosselin (2005 : 218), que l'événement est prévu dans une représentation déjà là (un horaire, un emploi du temps, etc.) ». Il nous semble que les recettes en *on* sont très proches de cet emploi où le témoin, interrogé, reproduit une recette prototypique comme s'il citait une leçon, celui d'une recette standard, qu'il n'a peut-être jamais réalisée lui-même, mais qui est présente dans n'importe quel livre de recettes.

Les recettes en *je* sont en revanche très proches du second type d'emploi identifié par Gosselin, celui de la simulation d'une présentation, comme dans l'emploi narratif et dans le discours procédural, illustrés respectivement par[23] :

(28) (a) Après dîner, on propose une promenade à pied vers les ruines de Portici. Nous sommes en route, nous arrivons. » (J. Cazotte, *Le diable amoureux*, Librio, p. 12)
(b) Vous continuez tout droit jusqu'au rond-point. Là, vous tournez à gauche, vous passez devant l'école, et juste après, au premier feu, vous tournez à droite. C'est là.

[22] Voir Abouda (2003) et (2004).
[23] Exemples empruntés à Gosselin (2005).

Avec *je*, la simulation de présence d'une recette en cours de réalisation est particulièrement visibles dans certaines réponses, comme dans l'omelette (78)[24], où le témoin répond :

(29) HN 169 : donc euh si vous me demandez comment on fait une omelette je peux vous en réaliser une très rapidement *[i]* euh avec toutes les variantes euh

Sa réponse ne se présente pas comme un dire mais comme un faire, une réalisation en direct de la recette.

Plus généralement, avec ces recettes, le *je* se transporte littéralement dans une situation énonciative où il réalise l'omelette : le locuteur se mue en énonciateur disant et décrivant une recette en cours de réalisation. La réduplication de l'intervalle énonciatif, qui permet de faire dériver cet emploi de la valeur en langue du présent, nous parait ainsi être assez intuitive…

En guise de conclusion

Au terme de cette étude, nous nous proposons de baliser les étapes essentielles de notre cheminement, qui avait pour objectif initial de décrire le présent des recettes de cuisine et de le relier à la valeur, supposée unique, en langue de ce marqueur.

Notre description nous a mis sur les traces non pas d'un emploi des recettes, mais de trois emplois distincts dans les recettes, où chacun, en combinaison avec *je*, *on* ou *vous*, présente des propriétés énonciatives relativement distinctes des deux autres.

Chacun de ces trois emplois a pu sans difficulté être relié à la valeur en langue du présent, à savoir une simultanéité entre l'intervalle d'énonciation et celui du procès, mais par des mécanismes distincts : une validation paradigmatique pour la recettes en *vous*, où le sujet ne se confond pas avec le co-énonciateur mais correspond à toute instance susceptible de valider dans le futur la recette, une validationsous le mode d'une présentation du contenu d'une représentation préexistante pour les recettes en *on*, où le témoin ne fait que citer une recette standard (souvent nationale), et une validation par réduplication de l'intervalle énonciatif, qui prend la forme d'une simulation de présence où le témoin se transporte dans une situation où il se montre en train de réaliser *son* omelette.

Cette tripartition des emplois, nous l'avons vu, se fonde non seulement sur des propriétés linguistiques, mais également métalingistiques. Filtrée par des processus communicationnels complexes où le profil sociologique du témoin et son sexe jouent un rôle important, la réception de la question n'a pas été identique chez toutes les personnes interrogées. S'il n'est pas hasardeux de penser qu'elles ont toutes répondu par la production

[24] Exemple (7) ci-dessus.

d'une recette, on doit reconnaître que les recettes produites dans ce corpus ne sont pas homogènes : certaines relèvent du genre instructionnel (certaines recettes en *vous*), d'autres du genre procédural (les recettes en *on*, où le témoin décrit les principales étapes de la réalisation d'une omelette standard), tandis qu'avec les recettes en *je*nous passons clairement du*comment faire* à *comment je fais…*

Bibliographie

ABOUDA, L. (2003). « De la distorsion temporelle », in BENNINGER, C., CARLIER A., LAGAE, V., *Temps et texte, Recherches valenciennoises*, 11, Presses universitaires de Valenciennes.

ABOUDA, L. (2004). « De la polyphonie à la polychronie. Un modèle de traitement de la polysémie temporelle. Application au futur », in Javier Suso Lopez & Rodrigo Lopez Carrillo (coord.), *Le français face aux défis actuels. Histoire, langue et culture*, vol. 1, Unversidad de Granada, APFUE – GILEC, 2004 : pp. 149-160.

ABOUDA, L., BAUDE, O. (2007a). « Constituer et exploiter un grand corpus oral : choix et enjeux théoriques. Le cas des Eslo », in F. Rastier et M. Ballabriga (dir.), *Corpus en Lettres et Sciences sociales. Des documents numériques à l'interprétation*, Actes du XXVIIe Colloque d'Albi, juillet 2006, 161-168.

ABOUDA, L., BAUDE, O. (2007b). « Du français fondamental aux Eslo », *Les Cahiers de Linguistique de Louvain*, vol.33, n° 2, 131-146.

ADAM, J.-M. (2001). « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui *disent de et comment faire* ? », *Langages*, n° 141.

ANSCOMBRE, J.C. (2005). « Le *ON*-Locuetur : une entité aux multiples visages », in Brès, Haillet, Mellet, Nolke & Rosier (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Actes du colloque de Cerisy, De Boeck. Duclot.

BAUDE, O. (coord.) (2006). *Corpus oraux. Guide des bonnes pratiques*, Paris, Cnrs éditions – Orléans, PUO.

BERGOUNIOUX, G. (1992). « Les enquêtes de terrain en France », *Langue française*, 93, 3-21.

BERGOUNIOUX, G., BARADUC, J., DUMONT, C. (1992). « L'Etude socio-linguistique sur Orléans (1966-1991), 25 ans d'histoire d'un corpus », *Langue française*, 93, p. 74-93.

BLANC, M., BIGGS, P. (1971). « L'enquête sociolinguistique sur le français parlé à Orléans », *Le français dans le monde*, 85, 16-25.

BRES, J. (1998), « De l'alternance temporelle passé composé / présent en récit oral conversationnel », in Borillo, Vetters & Vuillaume (dir.), *Variations sur la référence verbale, Cahier Chronos*, 3, 125-136), Amsterdam-Atlanta, Rodopi.

CONFAIS, J.-P. (1995). *Temps, Mode, Aspect*, Presses Universitaires de Mirail, 2e édition revue et augmentée.

DAMOURETTE, J. & PICHON, E. (1911-1940). *Des Mots à la pensée:essai de grammaire de la langue française*. Paris, D'Artrey, 1970.

DELVEROUDI, R. (2002). « A propos d'une des valeurs du présent de l'indicatif français : la valeur injonctive », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 11, 7-25.

GERBE, R.-M. (2006). *Le présent prototypant : contribution à l'étude des appareils formels du français écrit*, Thèse, Université Stendhal-Grenoble 3.

GOSSELIN, L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français*, Duclot.

GOSSELIN, L. (2005). *Temporalité et modalité*, De Boeck. Duclot,

GREIMAS, A. J. (1983). « La soupe au pistou ou la construction d'un objet de valeur », in *Du sens II : essais sémiotiques*, Seuil, p. 157-169.

HABERT, B. (2005). Instruments et ressources électroniques pour le français, Paris/Gap, Ophrys, « L'Essentiel Français ».

HAILLET, P.-P. (2005). « De la nature des représentations discursives : temporalité et aspect des assertions au présent », in C. Despierres et M. Krazem (eds), *Du présent de l'indicatif*, Dijon, Presses Universitaires de Dijon, 53-76.

HAILLET, P.-P. (2007). *Pour une linguistique des représentations discursives*, Bruxelles, De Boeck.

IMBS, P. (1960). *L'emploi des temps verbaux en français moderne,* Paris, Klincksieck.

JAUBERT, A. (2001). « Entre convention et effet de présence, l'image induite de l'actualité », in Le Goffic (dir.), pp. 61-75.

LE GOFFIC, P. (2001) (dir.). *Le présent en français*, Amsterdam-Atlanta, Rodopi B.V. (*Cahiers Chronos* n°7).

REVAZ, F. (1987). « Du descriptif au narratif et à l'injonctif », *Pratiques*, 56, 18-38.

REVAZ, F. (1997). *Les textes d'action*, Metz, Klincksieck - Centre d'études linguistiques des textes et des discours.

REVAZ, F. (2002). « Le présent et le futur « historiques » : des intrus parmi les temps du passé ? », *Le français aujourd'hui*, 139 : 87-96.

RIEGEL, M., PELLAT, J-C. & RIOUL, R. (1998). *Grammaire méthodique du français*, PUF, 4e édition.

TOURATIER, Ch. (1996). *Le système verbal français*, Paris, Armand Colin.

WILMET, M. (2007). *Grammaire critique du français*, 4e édition, Duclot.

Corpus ESLO1/2 : http://eslo.tge-adonis.fr/